



Collège Saint Robert  
22, rue des Capucins  
59660 Merville  
Tél : 03 28 42 82 60  
e-mail : saintrobert@cscmerville.fr

**A LIRE ATTENTIVEMENT**

Merville, le 2 septembre 2024

**Objet : Bourse de Collège 2024-2025**

Madame, Monsieur,

La bourse de collège aide à financer les frais de scolarité des élèves inscrits au collège. Le Ministère de l'Education Nationale nous demande d'établir les dossiers de Bourse 2024/2025 pour les collégiens qui sont scolarisés en 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>.

Elle vous sera accordée **si votre revenu fiscal de référence figurant sur votre avis d'impôt 2024 sur les revenus 2023 est inférieur ou égal au plafond de ressources indiqué ci-dessous**. Les modifications de situation en cours d'année scolaire ne peuvent pas conduire à une attribution nouvelle de bourse de collège ou au relèvement de l'échelon accordé en début d'année scolaire.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, selon les ressources du ménage du demandeur et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2023 à ne pas dépasser	17 927€	22 064€	26 201€	30 338€	34 476€	38 613€	42 750€	46 886€

Nous vous demandons de bien vouloir remplir le talon ci-dessous et le remettre par l'intermédiaire de votre enfant, quelle que soit votre réponse, au Professeur Principal au plus tard le VENDREDI 13 SEPTEMBRE.

**Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser directement à M<sup>me</sup> DIDIER.**

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de nos sentiments dévoués.

Le Directeur  
Didier VASSEUR

P.S. Un simulateur de bourse est accessible sur le site <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee>

**TALON à compléter et remettre impérativement au Professeur Principal**

**AU PLUS TARD LE 13 SEPTEMBRE. Merci.**

Madame – Monsieur \_\_\_\_\_

Parents de \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

ont pris connaissance de la circulaire : « BOURSE de COLLEGE »

ne désirent pas déposer une demande de bourse de collège.

désirent recevoir l'imprimé de demande de bourse de collège et transmettent sous enveloppe cachetée avec ce talon réponse la photocopie de toutes les pages de leur avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 (attention : il s'agit bien de l'avis et non de la situation déclarative), ainsi qu'une attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à leur charge.

Date : \_\_\_\_\_

Signature des Parents :